



**AVIS
APPEL À CANDIDATURE**

**Pour bénéficier du Programme d'Accompagnement des Exportateurs
Au titre de l'année 2025**

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, à travers la Maison de l'Artisan et en partenariat avec des acteurs de référence aux niveaux national et international, lance la 2^{ème} édition du **Programme d'Accompagnement des Exportateurs** qui vise à améliorer la compétitivité des acteurs, favoriser l'accès aux marchés extérieurs et promouvoir les exportations du secteur de l'artisanat, avec une offre de **services variée**.

A cet effet, la Maison de l'Artisan lance le présent Appel à Candidature en vue de sélectionner les unités qui auront **gratuitement** accès aux services prévus au titre de l'année 2025.

Les candidats au Programme d'Accompagnement des Exportateurs doivent transmettre le dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Justificatif d'inscription ou de préinscription au Registre National de l'Artisanat (RNA) ;
- Attestation de régularité vis-à-vis de la CNSS datant de moins d'un an ;
- Justificatif d'inscription au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA) ;
- Pour les coopératives, fournir une copie du registre local des coopératives et du procès-verbal (PV) de la dernière Assemblée Générale (2024) ;
- Formulaire renseigné, signé et cacheté (à télécharger à partir de www.mda.gov.ma ou à retirer au niveau des Directions Régionales ou Provinciales de l'Artisanat).

N.B :

- **Pour les entreprises** : les attestations de la CNSS et RNA doivent être au nom de l'entreprise ;
- **Pour les coopératives** : Dans le cas où les attestations CNSS et RNA ne sont pas au nom de la coopérative, le candidat doit fournir les attestations en son nom et **un justificatif de son appartenance à la coopérative signé et cacheté par le président de ladite coopérative**.

Les demandes de candidature doivent être déposées au plus tard le 30 mars 2025 au niveau des **Directions Régionales ou Provinciales de l'Artisanat** dont relève l'unité ou au niveau de la **Maison de l'Artisan à Rabat** ou **scannées et envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : f.lachhab@mda.gov.ma**

Les conditions et les modalités de participation au présent Appel à Candidature sont précisés au niveau du **Règlement de Participation** à télécharger à partir du lien suivant : <https://mda.gov.ma/fr/>

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Maison de l'Artisan au numéro : **0537686008** ou par mail à l'adresse suivante : f.lachhab@mda.gov.ma

